

## Objectifs

- Distinguer les deux budgets du CSE
- Déterminer le régime social des ASC pour les mettre en place de façon sécurisée
- Connaître les règles comptables relatives aux budgets

## Public

Trésoriers des CSE

## Pré-requis

Voir public

## Programme

### Préambule

- Périmètre du CSE
- Attributions du CSE

### I. La dualité des budgets du CSE :

- Coexistence de 2 budgets
- Budget de fonctionnement
- Budget des ASC
- Caractéristiques des 2 budgets

### II. Le régime social des principales ASC :

- Principe d'assujettissement et exceptions
- Bons d'achat et cadeaux en nature
- Chèques-culture
- Participation vacances, aux voyages et aux activités sportives
- Carte donnant accès à des réductions tarifaires
- Financement d'un accès à une plateforme de réductions tarifaires
- Secours
- Non-respect des règles

### III. La gestion des budgets :

- Les obligations comptables du CSE
- Une répartition des rôles à organiser au sein du CSE
- Les responsabilités civiles et pénales du CSE liées à la gestion de ses budgets

## Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

## Suivi et évaluation des résultats

- QCM de positionnement en entrée de formation
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- QCM d'évaluation des acquis de fin pour évaluer l'atteinte des objectifs
- Document d'évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation individuel

## Tarif

En Intra : nous contacter

En Inter Présentiel ou Visio :

Adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Non-Adhérent : 499€ HT (TVA 20%)

## Durée

Une demi-journée, soit 4h00 heures de formation

**Date : nous contacter**

## Intervenant(s)

Camille DODIN,